

PROJET RAMOGE



Histoire et rôle de Rainier III dans le projet RAMOGE



Le nom du projet RA.MO.GE évoque les pays avec lesquels le prince Rainier III a concrétisé ce projet soit : St. Raphael, Monaco et Gêne. Il est signé le 10 mai 1976 et son objectif est la coopération internationale pour la préservation des eaux du littoral méditerranéen. Déjà en 1919 le prince Albert Ier créait une Commission Internationale pour l'Exploration Scientifique de la Méditerranée nommé C.I.E.S.M. Le Prince Rainier III préside cette Commission depuis 1959, annonce de lancer le projet RA.MO.GE. La question environnementale n'était pas encore une grande préoccupation, comme elle est aujourd'hui. Le Prince Rainier III met alors à disposition le Centre scientifique de Monaco qui est un bateau-laboratoire pour effectuer des prélèvements et analyses bactériologiques régulières des eaux. En 1991 le bateau pétrolier Haven a fait naufrage. Le projet prend alors le nom de RAMOGEPOL afin de renforcer la coopération lorsqu'il y a de graves accidents qui touche à la pollution. Le prince Rainier III, déclara ainsi « Nous avons estimé qu'il ne fallait plus se contenter de belles phrases ni de sages résolutions, que le temps des souhaits est dépassé. Nous devons être convaincus et convaincre que la lutte contre les pollutions en Méditerranée revêt une importance, une gravité et donc une urgence exceptionnelle. On ne sauvera pas notre mer de l'empoisonnement général et irrémédiable par des intentions, mais par des actions et des textes de loi »

Objectifs et domaines d'activités

L'Accord RAMOGE se consacre principalement à la préservation des écosystèmes et de la biodiversité marine en luttant contre la pollution, minimisant les déchets marins et en promouvant la sensibilisation. Il réalise des recherches scientifiques pour comprendre l'état de conservation des espèces marines en proposant des mesures pour les protéger. Il effectue également des recherches sur les pressions exercées par les activités humaines. Ces études servent de base pour développer des mesures de conservation et des solutions à long terme. Il développe également des programmes de sensibilisation pour divers acteurs tel que des campagnes d'exploration des zones profondes. L'un de leurs objectifs est également la gestion durable de la plaisance et de la croisière.



Composition du projet RAMOGE

Le projet RAMOGE est soutenu par le gouvernement princier de Monaco, le ministère de la transition écologique française, le ministero dell'ambiente et d'autres...

Il est composé de la commission, d'un comité technique, de groupes de travail et d'un secrétariat permanent.

- La Commission RAMOGE, est constituée de délégués des gouvernements des trois pays concernés. Elle prend les décisions, établit le programme d'activités sur deux ans et qui gère le budget et les fonds nécessaires.
- Le Comité technique, formé d'experts, supervise les actions des groupes de travail. Il identifie les problèmes spécifiques dans la région RAMOGE et présente ses analyses et idées à la Commission pour l'approbation.
- Les groupes de travail mettent en œuvre le programme décidé par la Commission. Ce sont des espaces de dialogue entre scientifiques et autorités des trois pays, où sont menées des études, des exercices anti-pollution, et la création d'outils de sensibilisation et de formation.
- Le Secrétariat permanent, géré par le Gouvernement de Monaco, coordonne toutes les activités et s'assure du bon déroulement du programme de travail.